

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 46

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

châo qu'avai bailli lo venégro tandi la né, po lè moussellions, que s'étai trompà dè botolhie et qu'avai bailli à son collègue dè la teinture dè iode.

L'a failliu dou bocons dè savon nai à cé pourro B. po sè débarbouilli, mà l'ont tot parai tant recaffà dè la farça que cé dzo quie, sè sont fottus dè la tsasse, et po passà la dzornà sont zu djuì ai gueliès tantqu'à la né.

Une musique allemande qui ne l'est pas. — C'était à l'exposition de Zurich. Trois Lausannois partageaient une bouteille sous la verandah du grand restaurant. Tout à coup ils voient des casques briller dans le pavillon central destiné à la musique pour les concerts de chaque jour. L'un d'eux, qui avait passé quelques années à Munich, avait le déplorable travers de tout critiquer dans nos mœurs, nos lois, nos institutions, nos arts, nos habitudes. Chez nous, rien de bien ; son idéal était l'Allemagne, ce qui se faisait en Allemagne, ce qui nous venait d'Allemagne. Aussi fut-il ravi à la vue des casques en question, qu'il prit sans doute pour des casques prussiens.

— Ah ! s'écrie-t-il, radieux, nous allons entendre de la musique, cette fois !

Et pendant le concert de répéter sans cesse : — Voilà ce qui s'appelle de la musique, au moins ! Voilà ce que nous devrions avoir chez nous, car ce que nous entendons habituellement est abominable ; c'est à déchirer le tympan.

Survient le patron de l'établissement, vers lequel court notre Lausannois.

— Pardon, monsieur, permettez-moi de vous demander d'où vient cette excellente musique ; c'est probablement une musique militaire allemande ?...

— Non, monsieur, répond le restaurateur, c'est l'Union instrumentale de Lausanne.

— Ah ! bah !!!

Pianos. — A l'occasion du nouvel impôt sur les pianos, dont le Grand Conseil s'occupera la semaine prochaine, nous reproduisons, à titre de curiosité, les lignes suivantes que nous lisons dans un journal de Paris de 1886 :

« Il est de nouveau question, en France, de frapper les pianos d'un impôt. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que la proposition part d'un musicien, M. Reyer, membre de l'Académie des Beaux-Arts »

« Je l'aisais dernièrement, dit-il, dans un ouvrage de statistique, publié il y a une vingtaine d'années : « Plus de 25,000 pianos droits (remarquez qu'il n'est pas question de pianos à queue) sont fabriqués annuellement en France. » Si on en fabriquait plus de 25,000 il y a vingt ans, on doit en fabriquer plus du double aujourd'hui.

« Calculons, en nous basant sur le chiffre présumé de la fabrication, ce qu'il peut y avoir de pianos répandus sur le sol français. Il y en a partout : dans les villes et dans les villages, dans les chaumières comme dans les châteaux ; il y en a même sur les sommets des montagnes pour accompagner l'hymne que chantent les touristes au soleil levant.

« Sans exagération, on peut bien en compter 500,000 dans toute l'étendue de la France.

« Par conséquent, si le gouvernement français décrétait un impôt de 20 fr. seulement par piano, il y gagnerait par an, au bas mot, plus de dix millions ! »

Il ne faut point oublier que ces lignes ont été écrites en 1886, c'est-à-dire il y a treize ans, et qu'aujourd'hui le nombre des pianos doit être autrement considérable.

Quant au nombre des pianos dans notre canton, voici ce que le Conseil d'Etat dit dans son exposé des motifs :

En 1891, notre département des Finances avait fait dresser une statistique de tous les pianos du canton : il en existait 4270. Dès lors, ce nombre s'est certainement accru et il n'est pas téméraire de l'évaluer aujourd'hui à 5000. En les taxant à la modeste finance de 10 fr., ils produiraient le joli denier de 50,000 fr.

M. F. Payot vient d'éditer de très jolis calendriers pour 1900. Le *calendrier évangélique*, à fr. 1.25 avec des versets pour chaque jour ; le *calendrier poétique*, à fr. 0.80 et fr. 1.25, qui nous donne à lire chaque jour des vers fort gracieux. Puis deux ravissants calendriers de luxe, avec titre : *Bonne année*, à fr. 0.60. Tous sont soignés, tous sont illustrés de charmants sujets en couleurs.

Mot de l'énigme du 4 novembre : Monde, mode. — Ont répondu juste : Mlle Lydie Schmidt, verrerie de Semsales ; Mlle B. Menétrey, à Chavannes ; M. Bastian, au Grenet ; Violette, Tuileries de Grandson. — La prime est échue à Mlle Schmidt.

Un abonné propose le problème suivant :

J'ai dans un sac des écus que je veux ranger en carré. En en mettant d'abord un certain nombre par côté, il m'en reste 29. Si j'en mets trois de plus par côté, il en manque 64. — Combien de pièces dans le sac ?

Boutades.

Dans un salon, une femme d'un certain âge, un peu coquette, minaude.

— On a l'habitude dans ma famille, dit-elle, de me faire un cadeau le jour de l'anniversaire de ma naissance : je conserve tous ces bibelots, preuve de l'amitié des miens.

— Ça doit commencer à vous encombrer ? observe Berlureau.

La petite Jeanne raconte à une amie qu'il y a du nouveau dans la famille.

— C'est un petit frère ?

— Non !

— Une petite sœur ?

— Non !

— Alors, qu'est-ce que c'est ?

— Papa a dit que c'est une déception.

Annonces curieuses. — On demande une chambre pour messieurs d'environ 5 mètres de long et 4 de large.

— Messieurs Lourson et Cie, fourreurs, font manteaux et capelines, etc., pour dames, avec leurs propres peaux.

— Boule-dogue à vendre ; mange n'importe quoi, aime beaucoup les enfants.

— On demande un jeune berger pour garder un troupeau de 500 moutons parlant couramment l'anglais.

On raconte que le colonel Quinquet, commandant ses dragons sur la plaine de Bière, venait de tenter pour la troisième fois l'exécution d'une manœuvre. Trois fois il avait répété à ses officiers la manière de procéder, et trois fois elle avait été manquée. Au moment de la reprendre pour la quatrième fois et exaspéré, il s'avance au galop devant le front et s'écrie :

« O ! Eternel des armées ! toi qui as créé les dragons, pourquoi ne leur as-tu pas donné l'intelligence avant le sabre de cavalerie ! »

Berlureau ne voyage jamais sans se renseigner plutôt dix fois qu'une.

L'autre jour, un peu avant le départ du train, il demande à un employé :

— Ce wagon va bien jusqu'à Marseille ?

— Oui, monsieur.

— Le compartiment que j'occupe aussi ?

Un vétérinaire à son nouvel aide :

— Vous allez prendre ce tube, le remplir de poudre, l'introduire dans la bouche du cheval et souffler fort.

Dix minutes après, l'aide revient en faisant d'horribles contorsions.

— Eh bien ! qu'est-ce que vous avez ?

— C'est le cheval qui a soufflé le premier.

Un monsieur très nerveux et occupé d'un travail attachant, s'irrite à l'ouïe de la sonnerie de sa pendule qui sonne les heures, les demi-heure et les quarts. Il fait appeler à la hâte son horloger et lui dit : Faites-moi le plaisir d'emporter cette pendule, qui sonne beaucoup trop souvent, ça m'agace !... Supprimez-moi ça s'il vous plaît.

— On peut supprimer le quart, et la demie et ne faire sonner que l'heure, dit l'horloger. Il faut qu'elle sonne au moins l'heure.

— Eh bien ! laissez-lui sonner l'heure, si vous voulez, mais le moins souvent possible, s'il vous plaît.

Extrait d'une lettre d'une cuisinière à son fiancé :

— Comme je connais tes goûts, je t'envoie une poitrine d'oie et espère pouvoir bientôt te presser sur la mienne.

C'était pendant une période de grandes pluies, qui causaient beaucoup de dommage aux récoltes. Trois Lausannois s'en entretenaient en regardant le ciel d'un air maussade.

— C'est déplorable ! disait l'un d'eux, et le temps ne paraît guère vouloir se remettre.

— Si, si, répond un autre, ça va finir ; il pleut depuis si longtemps que les nuages sont déchargés... Il ne doit du reste plus y avoir d'eau là-haut.

— Hein ! grommela un paysan qui écoutait cette conversation, *ie ne vouldrè pas mè tzerdzi dè baïre lo resto.*

Un incident assez comique se produisit un jour au cours d'une assemblée des actionnaires de la Suisse-Occidentale.

On venait de procéder à la votation pour la nomination d'une commission. Les bulletins ne furent pas plutôt jetés dans l'urne, qu'après cette séance qui avait été longue et orageuse, chacun s'empresse de gagner la porte pour aller prendre l'air.

Voyant tout le monde s'éloigner, un membre du bureau s'écria :

« Pardon, messieurs, nous demandons un scrutin de bonne volonté pour dépouiller les actionnaires. »

La langue lui avait malheureusement tourné. Il avait voulu dire :

« Nous demandons un actionnaire de bonne volonté pour dépouiller le scrutin. »

THÉÂTRE. — Le *Maitre de forges* a fait jeudi une très belle salle. C'est de tradition. L'engouement incompréhensible du public pour cette pièce a, cette fois du moins, une excellente excuse dans le talent de nos artistes. M. Perron et Mme Vallée, entr'autres, ont eu grand succès. — Réjouissez-vous, spectateurs du dimanche, demain *Le vieux Caporal*, drame en 5 actes, par Dumanoir et d'Ennery. Voilà de quoi rire et pleurer pour son argent. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.